



## Déclaration des élus du SNUipp-FSU 71 à la CAPD du 3 octobre 2014

Avec un peu de recul maintenant que la rentrée scolaire est faite depuis un mois, il nous faut bien constater que la généralisation de la réforme des rythmes scolaires, comme nous le craignons, entraîne bel et bien une dégradation des conditions de travail des élèves et de nos collègues.

Les remontées que nous avons du terrain sont bien claires à ce sujet.

Il apparaît - sans hiérarchisation – de nombreux soucis :

- Les enfants ne sont pas reposés, ils passent la grande majorité de leur journée en collectivité puisqu'ils doivent être gardés pendant que leurs parents travaillent.
- En maternelle, la vie de l'enfant est très difficile, la vie collective est trop longue et la confusion entre les différentes activités est flagrante et ce quand des personnels d'encadrement ont la double casquette (ATSEM par exemple ou même enseignants de la classe!). Certains de nos collègues pour des raisons de salaire (blocage du point d'indice depuis 2010), malgré des problèmes de conscience, participent aux NAP, ce qui les place alors sous l'autorité des collectivités. Une confusion des genres bien regrettable car en donnant plus de pouvoir aux collectivités territoriales, cette réforme remet en cause le statut des enseignants. A terme, l'image de l'école sera brouillée, donc dégradée.

L'engagement de ces mêmes collectivités territoriales dans le temps périscolaire s'accompagne bien souvent d'un désengagement des intervenants sur le temps scolaire.

- Cette réforme crée des inégalités territoriales inacceptables. Dans certaines communes, les NAP sont une garderie, dans d'autres, les activités sont plus réfléchies. Le SNUipp-FSU souhaite une extrême vigilance des services académiques pour éviter toute dérive de mainmise des communes sur le temps de services de fonctionnaires d'état que sont les enseignants, notamment dans l'organisation des APC.

Pour les collègues, tout cela engendre un surcroît de travail, tant pour les directeurs que les adjoints. En conscience, les collègues ne peuvent laisser en plan les élèves à la fin du temps scolaire. La plupart du temps, la transition est subie (retards ou cafouillage des référents ou des parents) et les collègues se retrouvent avec 15 élèves sur les bras 20 minutes après la fin de la classe. Ils ne les abandonnent pas pour autant. Même si nous souhaitons que ce temps tampon n'existe plus, il est bien présent. Il faut que ce temps soit compté, qu'il ne reste pas invisible une fois de plus.

Le SNUipp demande donc que, en fonction des spécificités locales, les équipes puissent déduire ce temps des APC.

Concernant la phase d'ajustement du mouvement, nous demandons que l'outil informatique départemental mis en place précédemment par la DSDEN qui prévoit une saisie des vœux après publication des postes non pourvus soit maintenue dans l'intérêt des collègues mais aussi des services.

Enfin, concernant les demandes d'ineat/exeat, nous souhaitons vivement, comme c'était le cas il y a quelques années, que les décisions soient rendues avant la fin de l'année scolaire et soumises à la consultation des instances paritaires. En effet, cela permettrait aux organisations syndicales de contacter les collègues concernés afin de leur donner toutes les informations utiles concernant leur arrivée dans notre département.

Nous sommes bien conscients que des ajustements à la marge sont parfois nécessaires pendant l'été, notamment pour faire face à des situations d'urgence. Pour nous, ces ajustements devraient rester exceptionnels.